

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3420 - Jeudi 27 Juin 2019 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

L'Union de l'Opposition toujours en froid avec le président Azali



Union de l'opposition devant la presse.

EXAMENS NATIONAUX

**Les 44445 candidats vont plancher
du 27 juin au 10 août**

LIRE PAGE 2

Prières aux heures officielles Du 26 au 30 Juin 2019

Lever du soleil:
06h 27mn
Coucher du soleil:
17h 52mn
Fadjr : 05h 14mn
Dhouhr : 12h 12mn
Ansr : 15h 07mn
Maghrib: 17h 55mn
Incha: 19h 09mn



Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

EXAMENS NATIONAUX

Les 44445 candidats vont plancher du 27 juin au 10 août

Les examens nationaux de l'année académique 2018/2019 vont commencer ce jeudi 27 juin pour finir le 10 août 2019. Plus de 44445 dossiers de candidatures validés au niveau national.

Le conseil des ministres d'hier mercredi a été informé par le ministre de l'éducation nationale du début des examens nationaux session 2019 qui début ce jeudi 27 juin 2019. Il s'agit en premier lieu des examens professionnels du CAE et CAP qui est d'ailleurs répartie en deux parties : l'examen professionnel pratique avec 62 candidats et l'examen professionnel théorique avec 57 candidats. Pendant que l'examen d'entrée en 6e et du CEPE aura lieu samedi prochain 29 juin avec plus de 17003 candidats, les

Baccalauréat est prévu d'avoir lieu du 8 au 11 juillet avec 13297 candidats. Le BEPC qui ferme le bal des examens, est programmé du 15 au 17 juillet avec 14026 candidats.

Il est à rappeler que cette année, 44445 dossiers de candidatures ont été validés au niveau national. Sachant que l'année dernière, plusieurs candidats (BAC, 6e et BEPC) issus de la localité de Kourani ya Sima n'ont pas participé aux épreuves pour diverses raisons. Ainsi, le nouveau ministre de l'éducation nationale s'est penché sur ce dossier une fois arrivé aux commandes. Suite à une rencontre avec les directions concernées, une issue favorable a été enfin trouvée sous forme d'un compromis. C'est pourquoi plus de 328 candidats de la localité auront à passer les épreuves dans les

centres de Moroni au lieu d'Ouzioini.

Selon le porte-parole du gouvernement, le ministère de l'éducation nationale a rassuré le conseil du gouvernement que ses services compétents comme l'ONEC et l'IGEN ont pris toutes les dispositions nécessaires permettant d'organiser des examens nationaux harmonieux et paisibles sans le moindre souci. S'agissant des discussions entamées entre les différents syndicats et le gouvernement afin de revenir sur la politique générale de l'éducation, le ministre de l'éducation demande au conseil de permettre la mise en place d'un comité (ministère et syndicats) pour étudier le système éducatif et déceler les manquements et autres difficultés rencontrées. Ainsi, il pourra par la suite présenter un

Homed Msaidié porte parole du gouvernement



rapport détaillé sur l'état général de l'éducation. Le chef de l'État a saisi l'occasion pour féliciter les différents syndicats pour leur implication

qui aura permis de finir cette année académique sans qu'il y ait des grèves à répétition.

Ibnou M. Abdou



Les Comores comme les autres pays du monde ont célébré la journée mondiale contre l'abus et le trafic de drogue. Cette année, l'accent était mis sur la santé pour la justice, la justice pour la santé, qui met en avant l'importance d'une démarche d'ensemble, englobant

la santé, les droits de la personne, la justice pénale et les services sociaux.

"La santé pour la justice, la justice pour la santé", le thème de cette année souligne que justice et santé sont les

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA DROGUE

La justice pénale, de la santé et des services sociaux au cœur de la journée

deux faces d'une même pièce lorsqu'il est question de problèmes de drogue. Pour lutter efficacement contre le fléau de la drogue dans le monde, il est nécessaire que les institutions responsables de la justice pénale, de la santé et des services sociaux apportent des solutions intégrées conformes aux conventions internationales relatives au contrôle des drogues, aux obligations en matière de droits de l'homme et aux objectifs de développement durable.

C'est dans cette démarche que les pays du monde ont célébré hier 26 juin la journée mondiale contre l'abus et le trafic de drogue. « Les Comores ont ratifié la convention de Vienne sur les stupéfiants et les psychotrope. On a saisi cette occa-

sion pour célébrer la journée », avance Aboubacar Ahmed Mze, le chef de département du crime organisé à la police nationale.

L'abus et le trafic de drogue et de substances psychoactives est une cause de grande inquiétude dans la région, tout comme dans le reste de l'Afrique. Aux Comores, c'est la tranche d'âge de 12 à 19 ans qui sont les plus concernés. « On a commencé avec le cannabis, la résine du cannabis, de la cocaïne, de l'héroïne et en 2017 à 2019, nous sommes dans le chimique », annonce-t-il. Au niveau du pays, la lutte contre la drogue se fait par deux manières. Il y a avant tout un aspect de prévention sur les villes, villages et établissements scolaires sur les méfaits et

les conséquences de la drogue. Et après, un aspect de répression. « On vient de mettre en place la politique nationale de lutte contre la drogue mais aussi d'un comité interministériel de lutte contre la drogue », dit-il.

Selon le commissaire Abou, la lutte contre la drogue est un combat de tout le monde. Ce dernier montre qu'il faut mutualiser les efforts pour pouvoir réduire de manière drastique le fléau dans le pays. La gendarmerie, la douane et le département du crime organisé ne doivent avoir qu'un seul et même objectif : lutter contre la drogue efficacement.

AOY

Le FMI en mission pour une possible assistance financière d'urgence suite au Cyclone Kenneth

Au cours d'une mission du 10 au 21 juin dernier, une équipe du Fonds Monétaire International (FMI) a exploré « la possibilité d'une aide financière d'urgence au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR) et de l'Instrument de financement rapide (IFR) suite au Cyclone tropical Kenneth ».

Dans sa déclaration de fin de mission, M. Monfort Mlachila, chef de la délégation, a affirmé que les autorités comoriennes ont discuté avec la mission du FMI « d'une potentielle assistance financière au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR) et de l'Instrument de financement rapide (IFR). « L'assistance financière a

pour but d'aborder les grands écarts budgétaires et en financements extérieurs occasionnés par le Cyclone Kenneth qui a induit plusieurs fatalités, le déplacement de populations, ainsi qu'une perte en capacité matérielle et de production incluant des cultures destinées à la consommation locale et à l'exportation et en infrastructure », lit-on dans un communiqué du FMI.

Pour la mission, cette demande pour une assistance du FMI sera appuyée par un accord préliminaire de principe et devrait être soumis au Conseil d'administration du FMI à la mi-juillet 2019 pour examen. M. Mlachila précise que le décaissement de l'aide du FMI « contribuera à faire face aux besoins de financement

immédiats et jouera un rôle de catalyseur permettant d'assurer l'obtention de dons des partenaires au développement ainsi que de la communauté internationale ».

Pour un constat budgétaire, l'organisme fait savoir que les répercussions du cyclone vont « exacerber les difficultés budgétaires ». En effet, ces dernières vont imposer « une réallocation des ressources budgétaires à des dépenses cruciales dans la réhabilitation des bâtiments et de l'infrastructure, dont les établissements scolaires, ainsi que l'aide humanitaire à la population pauvre affectée ». « Les autorités comoriennes s'engagent à maintenir une stabilité macro-économique afin de créer des réserves budgétaires et de rehausser la

résilience de l'économie, y compris une préparation à de possibles catastrophes et aux changements climatiques à venir », souligne-t-il avant de préciser que « les mesures en voie de mise en œuvre et visant à améliorer la mobilisation des recettes et la gestion des finances publiques sont en ligne avec les recommandations d'assistance technique ».

Dans le communiqué, Mlachila dit que les autorités se focalisent sur l'augmentation de la crédibilité et le réalisme budgétaire, sur la rationalisation des dépenses courantes sans diminution des services, sur la finalisation du Compte unique du trésor (CUT), sur un accroissement du civisme fiscal, et sur l'élimination des arriérés fiscaux. « Les autorités

s'engagent à rehausser la transparence, la gouvernance et la redevabilité. Un comité interministériel pour la coordination de la reconstruction suite au cyclone, l'assistance humanitaire ainsi que les décisions liées aux dépenses, a été créé. Les fonds fournis au gouvernement passeront par le budget et feront l'objet de procédures et de contrôles budgétaires accrus, incluant des rapports et des audits », montre-t-il.

Confiant de discussions constructives, la mission approuve ces engagements pris devant le Président de la République, le ministre des finances, le ministre de l'économie sortant et le Gouverneur de la Banque Centrale.

A.O Yazid

POLITIQUE

L'Union de l'Opposition toujours en froid avec le président Azali

L'Union de l'Opposition a fait sa rentrée politique hier mercredi et a profité de l'occasion pour annoncer son nouveau bureau. En même temps, ils continuent de ne plus reconnaître le colonel Azali Assoumani comme président élu des Comores et féliciter les actions de la diaspora qui ne cesse de manifester pour dénoncer la « dictature » dans le pays.

L'Union de l'Opposition a signé hier sa rentrée politique en annonçant la mise en place d'un nouveau bureau. Le regroupement des partis de l'opposition a gardé Mohamed Ali Soilih

comme président et Youssouf Said Soilih comme secrétaire général. Devant la presse, ils ont salué les actions de la diaspora qui ne cesse de dénoncer la « dictature » du régime d'Azali Assoumani. Le tout nouveau secrétaire général de l'Union de l'opposition insiste encore une fois qu'Azali Assoumani n'est plus leur président.

« Comme on n'a pas cessé de le dire, l'Union de l'opposition se bat pour un Etat de droit, la démocratie et la liberté d'expression. Et aujourd'hui, on ne les retrouve pas dans notre cher pays », lance-il. Dans son discours d'investiture, le chef de

l'Etat s'était engagé à associer le chef de l'opposition et les leaders de tous les partis politiques dans le processus de prise de décision sur tous les sujets d'intérêt national. Une proposition qualifiée « d'insensée » par le secrétaire général de l'Union de l'Opposition.

« On ne se laissera jamais manipuler par quiconque. Le matin, le colonel Azali dit qu'il veut associer l'Union de l'Opposition dans ses actions et le soir, il nous rejette. D'ailleurs, il n'y a pas un texte qui dit qu'il y'aura un poste pour le chef de l'opposition. A moins que Azali est lui même le texte », martèle-t-il. Selon lui, l'Union de

l'Opposition ne reconnaît pas l'élection du colonel Azali Assoumani et ils n'attendent pas qu'il les appelle.

De son côté, Madame Mariama issue du parti Juwa montre que c'est un combat pour les femmes des autres îles de l'archipel des Comores. « Nous allons nous battre pour le rétablissement de l'ordre constitutionnel, la restauration de la liberté d'expression et de la démocratie et nous allons aller jusqu'au bout », dit-elle, avant d'ajouter que « le combat que nous menons aujourd'hui, est le combat des opprimés ». Cette dernière montre par la suite que dans un Etat, il y a toujours des

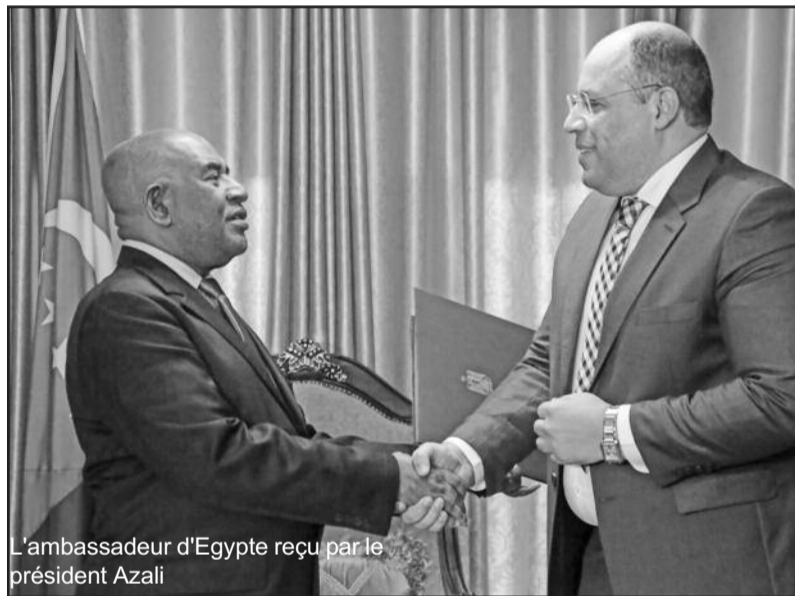
divergences et c'est cette divergence qui pousse les autres pays à se développer. « Dans notre pays ce n'est pas le cas. Ils veulent que nous soyons dans le même panier. Ce n'est pas de la démocratie », poursuit-elle. Pour rappel, depuis les élections du 24 mars dernier, l'Union de l'Opposition n'a toujours pas reconnu Azali Assoumani comme président légitime. Une série de manifestations est organisée à l'intérieur et à l'extérieur du pays, pour dénoncer la « dictature » et réclamer plus de liberté et de démocratie.

Ibnou Mohamed Abdou

DIPLOMATIE

Les ambassadeurs du Pakistan et d'Egypte reçus à Beit Salam

Hier mercredi 26 juin, le président de la République a reçu et accepté les lettres de rappel de l'ancien Ambassadeur du Pakistan, ainsi que les lettres de créances de Syed Rizwan Ahmed, l'accréditant Ambassadeur de la République Islamique du Pakistan auprès de l'Union des Comores. Il a aussi reçu les lettres de créances du nouvel ambassadeur de la République arabe d'Egypte Mohamed Gaber Abulwafa.



L'ambassadeur d'Egypte reçu par le président Azali

D'entrée, le diplomate pakistanais a montré la disponibilité de son pays à soutenir la politique de développement des Comores et à renforcer les relations de coopération entre les deux pays frères. Le Chef de l'Etat a manifesté

la solidarité peuple et du gouvernement comoriens à l'endroit du

Pakistan dans sa lutte contre le terrorisme. Il a salué la sagesse des diri-

geants pakistanais qui malgré le contexte régional, sont arrivés à faire de leur pays, un modèle économique.

En ce même jour, le nouvel ambassadeur de la République arabe d'Egypte Mohamed Gaber Abulwafa a présenté ses lettres de créances au Président de la République Azali Assoumani. Le diplomate égyptien a saisi l'occasion pour transmettre au Chef de l'Etat, les salutations fraternelles et les félicitations du président de la République arabe d'Egypte Abdel Fattah Al-SISSI, suite à sa réélection à la tête de l'Union des Comores.

Les échanges entre le Président Azali et le nouvel Ambassadeur d'Egypte se sont concentrés sur le renforcement des relations bilatérales

et le rôle que l'Egypte peut jouer dans le développement économique des Comores, notamment dans des secteurs très développés dans le pays des Pharaons, comme l'éducation, la santé, le tourisme et l'agro-industrie.

Dans cet entretien, il était question aussi, de la lutte contre le terrorisme, une question fondamentale pour la sécurité de l'Afrique et du Monde. L'Ambassadeur d'Egypte a sur ce sujet montré la disponibilité de son pays à apporter à l'Union des Comores toute son expertise, en lui faisant bénéficier notamment des formations dispensées dans les 2 centres spécialisés de lutte contre le terrorisme.

IMA avec Beit Salam

ENTREPRENARIAT

Le Comoco plante son deuxième fastfood à l'Université de Mvuni

Situé il y'a quelques années sur la route Ali Soilihi, le restaurant le Comoco vient d'ouvrir son deuxième point à l'Université des Comores, site de Mvuni. Une fierté pour le gérant et un honneur pour le patronat de la Nouvelle OPACO qui se dit fier de voir évoluer un jeune entrepreneur de la diaspora.

C'est à l'Université des Comores, site de Mvuni que le restaurant le Comoco a implanté sa deuxième boîte. Devant une foule modeste composée d'hommes d'affaires, d'invités et de la presse, le gérant du fastfood, Charkan Alhadhur a annoncé l'ouverture de cette annexe dès la rentrée prochaine. Promettant aux universitaires de manger moins cher, il espère une ouverture sur l'ensemble du territoire d'ici peu. « On a commencé à Moroni avec 9 agents, ici à Mvuni on espère débiter avec 6 employés. On s'investit pour lutter contre le chômage », explique-t-il tout en affirmant sa

volonté de vouloir faire plus pour lutter contre le chômage.

Recevant les applaudissements du président de la Nouvelle OPACO, Mahamoudou Ali Mohamed, ce jeune patron lance un appel à la jeunesse à s'investir d'avantage. Avec un chiffre d'affaires de 32 000 euros pour les deux fastfoods soit 22 mille euros pour celui de Moroni et 10 mille euro pour celui de Mvuni, Charkan regrette les difficultés liées à l'électricité. « Je traverse des moments difficiles à cause de l'électricité mais cela ne me décourage en rien », lance-t-il. Membre de la diaspora, Charkan Alhadhur sollicite un investissement massif de celle-ci pour contribuer à lutter contre le chômage.

Pour sa part, Mahamoudou Ali Mohamed, président de la Nouvelle OPACO, a félicité la volonté de ce jeune qui ne cesse de s'investir. « Ma volonté en tant que président du patronat, c'est de le voir évoluer et encourager ses investissements »,

avance-t-il tout fier. Le patron des patrons salue sa détermination d'oser ouvrir un deuxième point pour ce fastfood. « Nous ne voulons pas tes diplômes mais de tes compétences. Faire preuve de ton instruction et c'est là ma fierté en tant que président du patronat. Si tu arrives à plus d'agents, tu feras plus de bénéficiaires et tu pourras créer plus d'emplois », ajoute-t-il.

Pour la région de Bambao Ya Dju, c'est une fierté. Mmadi Msa, ancien chef de village de Mkazi a montré sa satisfaction au nom de toute la région. Selon lui, de telles initiatives sont à saluer car « elles prouvent la maturité de la personne ».

A.O Yazid



La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Faïza Soule Youssouf
 Binti Mhadjou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

CHANGEMENT CLIMATIQUE

La Conférence de Bonn, dernière ligne droite avant Santiago

La Conférence de Bonn sur les changements climatiques qui marquait le début d'une transition dans la gouvernance des changements climatiques, de la négociation à la mise en œuvre, a poursuivi ses travaux cette semaine. Rappelons que lors de cette réunion technique, les délégués ont eu à discuter des questions principalement liées à la mise en œuvre. En effet, il ne reste que quelques questions qui nécessitent des négociations pour de nouvelles règles concernant l'Accord de Paris.

L'Accord de Paris et le Paquet Climat de Katowice (Pologne) sont un ensemble de lignes directrices qui forment une sorte de livre de règles ou de manuel d'utilisation de l'Accord de Paris. Les délégués se sont concentrés sur la mise en œuvre des engagements existants liés au Protocole de Kyoto et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Etant entendu que les résultats de cette réunion seront transmis à la Conférence des Nations Unies sur

les changements climatiques qui se déroulera à Santiago du Chili, en décembre 2019. Les discussions ont été techniques et les pays ont négocié toute une gamme de questions cruciales pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Par exemple le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'organe mondial qui, entre autres fonctions, explique comment les pays peuvent communiquer leurs données et a donc présenté les améliorations apportées à ses directives concernant l'inventaire des Gaz à Effet de Serre (GES) lors d'un événement spécial. Les parties se serviront des directives pour déclarer leurs émissions et absorptions de GES en vertu de l'Accord de Paris.

Également en chiffres, la secrétaire exécutive de la CCNUCC a rappelé que «dans le monde actuel, les faits comptent». Pour elle, quatre chiffres importaient: 1,5° C: l'un des objectifs clés de l'accord de Paris est de limiter la hausse de la température mondiale, 2050: quand les pays doivent atteindre la neutralité carbone, 2030: Quand les pays doivent limiter leurs émissions



La secrétaire exécutive de la CCNUCC, Patricia Espinosa à gauche avec Carolina Schmidt, ministre de l'Environnement du Chili, présidente désignée de la COP 25.jpg

mondiales de 45%; et 2020: Lorsque des contributions nouvelles ou révisées déterminées au niveau national (NDC) sont dues.

La profondeur du désaccord était claire dans les discussions conflictuelles concernant la composition du conseil d'administration du

Fonds pour l'adaptation et le rapport spécial du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur une augmentation de 1,5°C du réchauffement planétaire. Il a été aussi question des sciences comme la recherche et l'observation systématique, le Groupe spécial

intergouvernemental sur l'évolution du climat sur le Rapport spécial sur le réchauffement de la planète à 1,5°C.

Ont été aussi abordé les questions méthodologiques relevant de l'Accord de Paris, concernant les formats de tableau commun pour les informations nécessaires au suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre et la réalisation des CDN, mais aussi sur la Portée du prochain examen périodique de l'objectif mondial à long terme au titre de la Convention et des progrès globaux accomplis dans la réalisation de cet objectif.

Les parties n'avaient pas pu se mettre d'accord sur la manière de saisir les résultats de cette session sur plusieurs points qu'elles espèrent trouver une entente ce jour. La conférence est prévue de prendre fin ce jeudi. Et les regards se tourneront vers le Chili pour les prises de décisions lors de la tenue de la vingt-cinquième Conférences des Parties sur les Changements Climatiques.

Mmagaza

JUSQU'AU
30/06/19

Dar-Es-Salaam

Aïd Mubarak!

50 kg !


AB Aviation
www.flyabaviation.com

FOOTBALL : COUPE DES COMORES, PHASE NATIONALE

Les inconnus Yakéléens déjouent les pronostics

La légende biblique « David contre Goliath » a fait écho aux Comores (voir encadré). Yakele Sport, un prétendant de D2, flottant au milieu du tableau sur 10 équipes, ne partait pas favori, dans la 2e demi-finale de la Coupe des Comores, phase nationale, édition 2019. A Moroni, le 25 juin dernier, face à Fomboni Club, il a su déjouer les pronostics (6-5) pour se hisser à l'étape suivante : aux temps réglementaires (1-1) et à la séance de tirs au but (5-4). La finale l'oppose à Elan club.



"David contre Goliath » est une légende biblique. Elle ressurgit dans notre communauté footballistique. Beaucoup ont pensé que le combat (Fomboni club # Yakele Sport) allait être inégal, car les Mohéliens (Goliath) allaient croquer Ndzouani (David). Une grande surprise jaillit. Qui est Yakele Sport

de Hombo (Ndzouani) ? C'est un prétendant de D2 de Mutsamudu. Actuellement, il flotte au milieu du tableau sur 10 équipes. Pour les fantaisistes, il ne partait pas favori, dans cette 2e demi-finale. A Moroni, le 25 juin dernier, face au dinosaure mohélien, Fomboni Club, mené (1-0), il a su déjouer les pronostics.

Le face-à-face a débuté dans un

rythme timide. Mais, Fomboni club a dominé la partie. Le buteur Tiana ouvre le score (39e, 1-0), suite à un penalty, provoqué par Pika Ali, le capitaine de Moili. A la reprise, Yakele Sport s'est toujours regroupé derrière la ligne médiane. A dix minutes de la fin, cet adversaire de D2 se réveille et multiplie les actions offensives. Fomboni club est surpris. Tsimbo Djafaoui remet

les pendules à l'heure (85e, 1-1). Yakele Sport verrouille le score. L'esprit d'équipe et sa détermination à toute épreuve ont perturbé l'attention des orgueilleux fomboniens, qui paraissaient jouer avec excès de confiance. Troublé par le pressing et la cadence infernale déclenchée brusquement par les Yakéliens, Fomboni club n'a pu inverser la situation. Aux tirs au but, Moili s'incline (6-5) : aux temps réglementaires (1-1) et à la séance de tirs au but (5-4). La finale oppose cet après-midi [27 juin 2019, ndlr] à Moroni Elan club à Yakele Sport. Déçu, Fomboni club a dû passer une nuit hallucinante.

Jointes par téléphone, deux sympathisants des deux adversaires s'expriment, différemment. A Moili, le climat est chaud. « Ils nous ont déçu. Nous sommes très en colère. L'accueil sera froid », tempête Youssouf. A Ndzouani, c'est la liesse populaire. Dès le coup de sifflet final, la population a envahi les

rues, avec des cris de joie et des pas de danse sous de stridents youyous. Toute la soirée, voitures et motos ont sillonné Mutsamudu avec d'assourdissants klaxons. « Dites à vos pronostiqueurs fantaisistes qu'aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années (voir Le Cid). Il ne faut jamais sous-estimer un adversaire. Yakele est en de D2. Mais, il a su se montrer coriace », explose de joie Maître Saïd.

Bm Gondet

Encadré, légende biblique

David, jeune berger qui n'est pas encore roi, a pu terrasser un guerrier géant que tous redoutaient. Il l'a vaincu avec deux armes : une pierre dans une fronde que le soldat Goliath n'a pas vu et la foi dans le fait que son Dieu ne peut accepter une telle insulte. Dans l'état actuel des faits, les armes de Yakele Sport sont la détermination, la surprise et la foi dans son combat.

**SATURDAY
CHILLIN**

- OPEN MIC
- LIVE ACOUSTIQUE
- BARBECUE
- JEUX DE SOCIÉTÉ

**SAMEDI
29 JUIN
A PARTIR DE 21H**

- PLAT A PARTIR DE 2.000 FC -

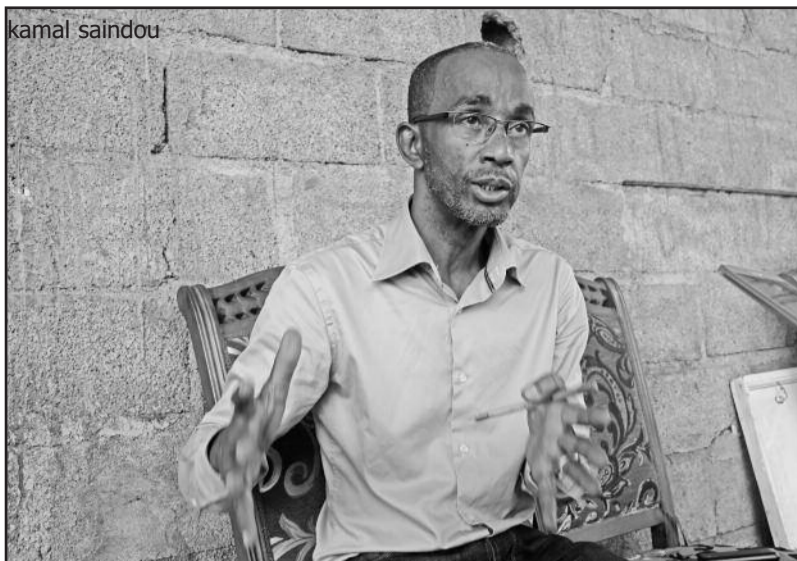
**NEW
SELECT**



INVITÉS :

TACHY

**LMC &
DZ GVNG**



Le rapport avec le monde de l'invisible est sacré pour les Comoriens. La tradition prétend que l'arrivée des premiers hommes sur cette terre résulte d'un pacte avec les djinns. A Mwandzaza Mbwani existe un lieu sacré – Msiru wa mna mbani – où se poursuivent ces échanges. Reportage.

Mwandzaza Mbwani. Un village sur la façade ouest du centre de Ngazidja. Les pêcheurs flânent à l'ombre de leurs barques, sur une crique de lave noire entrecoupée de bancs de sable blanc. Entre l'étendue de l'océan et l'imposant relief du volcan Karthala qui domine le flanc gauche, le paysage est propice au mythe des djinns, ces premiers venus sur ces terres émergées. Dans un même mouvement, les eaux de l'océan ont creusé la roche et atteint les zones champêtres du village.

« Msiru wa Mna Bani » est l'un de ces plans d'eau où vivent les djinns. L'endroit est majestueux, paisible. Est-ce la légende des djinns qui entretient cette atmosphère intrigante ? Toujours est-il que malgré la propriété de l'eau du lac, personne ne s'est hasardé à s'y baigner. Ce serait provoquer les « habitants du lieu », explique Ali Lekafu, le fundi (terme désignant ici ceux qui entrent en relation avec les djinns) qui nous fait visiter cette cité. L'endroit est sacré. Et l'on ne peut l'approcher, sans se soumettre aux rituels d'hospitalité. Assis près du lac, le fundi asperge l'entour d'eau parfumée, prononce des formules de salutations dans notre langue et explique les raisons de notre visite.

« Vous, gens, qui habitez cet endroit, nous sommes venus en paix, vous rendre visite, et espérons que vous acceptiez nos offrandes. Nous espérons que vous exaucerez nos vœux et que nous quitterons ces lieux saints et saufs ». Après nous avoir expliqué cette obligation de demander aux « propriétaires des lieux » l'autorisation d'y entrer, le fundi, dépose à deux endroits, l'offrande que nous avons apportée. Du riz blanc, de la viande cuite, du lait caillé. Nous avons oublié d'apporter des pièces de monnaie. Le fundi tolère cet oubli pour cette première fois. « Lorsque nous serons partis, ils vien-

dront se servir », rassure notre accompagnateur.

Ils ne se montrent pas, et on ne peut les voir tels qu'ils sont, réellement. Leur monde est invisible à nos yeux. Les djinns se manifestent, en s'emparant de notre esprit. En habitant nos corps. Ce sont des créatures comme nous. Ils ne sont pas originaires du village, mais sont les premiers à y avoir habité. Le fundi nous décrit ce qu'il nomme les mystères du lac. « Alors que nous sommes à la campagne, il y a du sable et des poissons dans cette eau. Comment tout cela est arrivé jusque-là ? ». Cette impression bizarre qui se dégage, pendant qu'il pose la question. Quelqu'un parmi nous propose soudainement d'arrêter l'interview et de partir.

Le fundi, dont le visage et la voix avaient subitement changé d'aspect, soutient la proposition, avale nerveusement une poignée de riz, donne une part à un autre accompagnateur, qui nous avait suivi, et place le reste au coin d'un arbre. Sur le chemin du retour, le membre du groupe qui nous avait demandé d'écouter la visite, confirme avoir senti la présence des djinns. Il avait vu des signes sur le visage du fundi, qui commençait à se raidir avec une bave au coin de la bouche. Ce fut exactement le moment où il avala la poignée de riz, comme en réponse à une injonction. Nous n'avions pas prêté attention, en effet, au propos qui a précédé son geste : « Je mange un peu pour rassurer nos hôtes [sur le fait] que ce que nous leur offrons est sain ».

A notre arrivée sur le site en milieu de journée, le fundi nous avait expliqué que les djinns quittaient le

lieu dans la journée pour y revenir entre midi et quatorze heures. Mais que de là où ils se trouvaient, « ils entendaient et voyaient ce qu'on faisait ». Ils étaient de retour, à ce moment précis, où notre ami, voyant des changements dans les gestes et la voix du fundi, proposa de conclure l'interview. Si nous n'avons rien vu, le fundi sentait leur présence. « Je peux savoir s'ils sont là, parce que je suis des leurs, je suis habité », nous avait-il dit avant cette apparition.

Ali Lekafu est connu au village de Mwandzaza pour être habité par des djinns. C'est aussi un habitué de ce lieu, où il vient souvent chercher des plantes, des racines d'arbustes, pour désensorceler des possédés ou guérir les malades qui le consultent. « Je peux parler directement avec eux. Parfois, je viens les consulter, lorsque j'ai un problème qui me dépasse ». Une personne même habitée ne peut s'entretenir directement avec les djinns, qu'il ne rencontre jamais physiquement. Le contact se fait au travers de la possession, ou tout simplement pendant le sommeil. En fait, le djinn se manifeste, en possédant le corps de la personne que l'on dit « habitée ».

« On m'a toujours amené ici depuis l'enfance. Mais c'est beaucoup plus tard que j'ai été habité. Je me souviens qu'un soir je rentrais d'une cérémonie de possession à Selea ya Bambao. Marchant seul sur la route, j'ai eu subitement des maux de tête. Les céphalées ont continué pendant près de cinq mois. J'avais perdu mes cheveux, les cils et les paupières. Le jour où ces gens se sont installés dans mon corps, j'ai eu tellement mal que je me suis évanoui. La famille a pensé que j'étais mort. Pendant que l'on préparait le linceul, ma grand-mère est entrée dans la chambre et a tout arrêté. Elle a appelé ma mère et lui a dit que j'étais vivant, mais que j'étais sous l'emprise d'un djinn. Ma grand-mère, elle aussi, est « habitée ». Elle avait tout compris. A mon réveil, elle a expliqué que j'avais croisé des djinns le fameux soir, où je revenais de la cérémonie de possession, au lieu-dit « Mri Mhuu ». C'est effectivement à cet endroit que mes maux de tête ont commencé ».

DES DJINNS A MNA MBANI

Personne ne peut savoir s'il sera habité un jour ou pas. Est-ce le fait d'un hasard, une prédestination ou une sorte d'héritage, comme c'est le cas de fundi Ali, qui a grandi dans une famille où des membres sont habités par les djinns ? Seule certitude selon le fundi : être possédé par un djinn ne porte pas préjudice, malgré les crises de convulsion qui agitent le corps, pendant la manifestation du djinn. Comme une boutade, il lâche : « nehi-ka uwade wa djini, nawu sihe mdru ». Comme pour dire qu'être possédé n'est pas une maladie en soi.

Ali Kelafu ne comprend pas le discours religieux qui fustige le recours aux djinns, le suspectant d'être de la superstition, une survivance de rites animistes, contraires à l'Islam. « Quand je consulte les djinns, je ne rejette pas Dieu, c'est aussi à lui que je m'adresse. Dieu a créé les djinns avec du feu, avant de créer les hommes avec de la terre. Ces « gens » ont réellement vécu et se sont dispersés sur la terre. Consulter les djinns ne veut pas dire que je ne sollicite pas Dieu. Ce sont des intercesseurs entre Lui et les hommes ». La perpétuation de ces pratiques malgré le poids acquis des religions, témoigne d'un fort lien avec les ancêtres, témoigne d'une mémoire qui rattache l'humain à ce qui l'a précédé. Dans l'imaginaire comorien, les djinns ont habité le pays avant l'arrivée des humains. Vraie où fausse, cette mythologie fondatrice donne

sens aux pactes anciens, qui relient l'homme et les créatures de l'invisible en cette terre.

Sans chercher à conceptualiser cette réalité qui le fonde, le fundi considère que la croyance au djinn entre dans un même cheminement vers Dieu. Pour lui, il n'y a pas d'incompatibilité avec la croyance en une religion, en l'occurrence l'Islam. « Je connais un fervent religieux, qui condamne le recours aux djinns. Lorsque sa femme fut très malade et que la médecine moderne semblait ne pas trouver un traitement contre sa maladie, sa famille a fini par consulter les djinns. A sa guérison, j'ai demandé au mari s'il considérait toujours les djinns comme haram (interdit par l'Islam) ? L'homme a souri et n'a pas répondu ». Ali Lekafu est musulman, mais il s'adresse aux djinns dans sa langue maternelle, et à la fin de chaque cérémonie, il lit des versets du Coran pour conclure et pour remercier le Seigneur.

Contrairement au discours dominant, les gens qui recourent aux djinns sont de plus en plus nombreux, confirme le fundi de Mwandzaza. Sans renoncer aux traitements scientifiques, ni à leur foi, ils croient aux méfaits des mauvais sorts qu'ils exorcisent et au pouvoir de ces créatures qui échappent à l'entendement humain.

Kamal-Eddine Saindou (Muzdalifa Housse)

Offres d'emploi

Une entreprise locale a besoin d'ouvriers qualifiés et expérimentés en travaux de carrelage

Contactez nous :
323 94 76
ou
444 94 76

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____

6 mois Montant : _____

12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces

Chèque n° _____

Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127